Procès-Verbal
Commission Régionale Futsal

Réunion du 11 février 2019

Présents : MM. Eric BERTIN, Dominique D'AGOSTINO,

Assiste : M. Yves BEGON, Président des Compétitions.

COUPE NATIONALE FUTSAL

La Commission félicite Condrieu Futsal Club, Caluire Futsal Club et F.C. Chavanoz pour leur qualification aux seizièmes de finale dont les rencontres se disputeront les 2 et 3 mars 2019.

COUPE REGIONALE SENIORS FUTSAL GEORGES VERNET

1er tour (09-10 février 2019)
La Commission enregistre les résultats obtenus lors du 1er tour de la Coupe qui comprenait 12 rencontres. A signaler les forfaits de Seynod Futsal et L'Odyssée.
29 équipes étant engagées cette saison, et afin de parvenir aux huitièmes de finale, un tour de cadrage est nécessaire.

Tour de cadrage : Dimanche 3 Mars 2019 à 14 H 30
Au gymnase du club premier nommé.
* Futsal Mont d'Or / Pays Voironnais.

1/8èmes de finale : week-end des 23-24 mars 2019.

Finale – Appel à candidature
La Commission est à la recherche d'un club intéressé par l'organisation de la Finale de la Coupe Régionale Futsal Georges VERNET qui est prévue pour le week-end des 01-02 juin 2019.

COUPES FUTSAL (secteur Ouest)

*** U15 et U18**

Les finales des Coupes Futsal U15 et U18 du secteur Ouest se dérouleront au Gymnase du Complexe Sportif de Châtelguyon :
* le samedi 16 février 2019 pour les U15 (qualification de 12 équipes).
*le dimanche 17 février 2019 pour les U18 (qualification de 16 équipes).

* **U15 F et SENIORS F**

Les finales des U15 F et Seniors F du secteur Ouest qui devaient se disputer ce dimanche 03 février 2019 au gymnase de Sainte Sigolène (43) ont été reportées au lundi de Pâques (22 avril 2019) en raison des très mauvaises circulations sur le secteur de la Loire et de la Haute-Loire.

COUPES FUTSAL (secteur Est)

* **U13, U15, U17 et SENIORS F**
Les finales régionales pour le secteur Est se dérouleront les 02 et 03 mars 2019 à Boën sur Lignon selon le déroulé ci-après :

- samedi 02 mars 2019 pour les U13 et U17.
- dimanche 03 mars 2019 pour les U15 et Seniors F.

HORAIRES NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES DEPUIS CETTE SAISON (2018/2019)

A l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot qui s'est tenue à LYON le 30 juin 2018, de nouvelles dispositions réglementaires concernant les horaires des rencontres ont été votées et adoptées par les clubs.

Elles sont applicables depuis le début de la saison 2018-2019 (cf. : article 4.4 du règlement des championnats régionaux Futsal de la LAuRAFoot).

« Lors de leurs engagements, les clubs indiquent à la Commission Sportive l'heure du coup d'envoi de leurs rencontres à domicile (championnat et coupe LAuRAFoot), le ***samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 18h00.***

La Commission sportive communique le jour et l'horaire retenu, qui devient l'horaire légal, à l'ensemble des clubs.

Toutefois, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour déplacer la rencontre au cours du même week-end dans le créneau horaire ci-dessus défini. La demande doit être faite au plus tard le lundi 18h00 qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre par Footclubs (sauf disposition particulière adoptée par la Commission Régionale Sportive. A défaut, l'horaire retenu sera celui défini par le club recevant.

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées de R1 et de R2 FUTSAL sont fixés le même jour et à la même heure, le samedi à 18h00.
La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations. »

Lever de rideau (cf. : Art. 4.6 du Règlement des championnats régionaux Futsal)
Le match devra débuter 2 heures minimum avant le coup d'envoi du match principal tout en respectant la plage horaire imposée pour le championnat de Ligue.

POINTS DE PENALISATION

L'article 64 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'un retrait de points au classement final sera effectué en fin de saison en fonction du total de points sanctions accumulés

en championnat, à l'exception des rencontres de Coupe, par les équipes régionales en cours de saison, en application du barème de points pour la lutte contre la violence, l'antijeu, le comportement antisportif et la fraude.

RETRAIT DE POINTS (Trésorerie)

La Commission prend acte de la décision prise par la Commission Régionale des Règlements lors de sa réunion en date du 21 janvier 2019 qui a prononcé le retrait de 4 points au classement en championnat à l'équipe évoluant au plus haut niveau de SEYNOD Futsal, en application des dispositions fixées à l'article 47.3 des Règlements Généraux de LAuRAFoot pour non-paiement du relevé n° 2.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

R2 – Phase 2 – Poule C :

* Le match n° 25147.1 : F.C. de LIMONEST / MDA FUTSAL (2) du 26/01/2019 est reprogrammé au dimanche 24 mars 2019.
* Le match n° 25148.1 : A.S. ROMANS / Futsal SAONE MONT D'OR (2) du 26/01/2019 est reprogrammé au samedi 23 mars 2019
* Le match n° 25149.1 : SEYNOD Futsal / AIX LES BAINS F.C. du 26/01/2019 est reprogrammé au samedi 23 mars 2019

COURRIERS DES CLUBS (Horaires)

A l'exception des deux dernières journées de championnat Futsal R2 :

Futsal R2 – Poule B

*** Pays Voironnais Futsal :** Tous les matchs de championnat à domicile se disputeront les samedis à 19h00.

***JOGA :** Tous les matchs de championnat à domicile se disputeront les samedis à 18h00 au gymnase Reyniès Bayard à Grenoble, à l'exception de celui contre Pays Voironnais Futsal (dimanche 07 avril 2019).

Futsal R2 – Poule C

*** M.D.A. Futsal** : Tous les matchs de championnat à domicile de l'équipe seniors (2) se disputeront les dimanches à 15h00.

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Eric BERTIN et Dominique D'AGOSTINO,

Co-Présidents